

REGLEMENT PARTICULIER

69^{ème} RALLYE TOUT TERRAIN DES CIMES

5-6-7 septembre 2025



PROGRAMME - HORAIRES

11 août 2025		Parution du Règlement et Ouverture des engagements
29 août 2025	00h00	Clôture des engagements tous Concurrents
02 sept 2025	16h00	Disponibilité des carnets d'itinéraire : Café Alfitcha, Licq Atherey
05 Sept 2025	9h00 à 13h00	Déchargement véhicules entrée Laguiche dans le parc remorques balisé Parc remorques obligatoire / Le non-respect engage votre responsabilité
5 Sept 2025	10h00 à 13h40	Vérifs. admin. : Tardets, salle Etxahun, 1 ^{er} étage sur la place centrale.
5 Sept 2025	10h20 à 14h00	Vérifications techniques : Marché couvert Tardets
5 Sept 2025	13h10	1 ^{ère} réunion du Collège : PC Course Mairie de Licq- Atherey
5 Sept 2025	14h10	Publication des équipages admis au départ. Ordre et heures de départs 1 ^{ère} étape. Le tableau d'affichage officiel sera de type virtuel. Un QR code sera à disposition des concurrents
5 Sept 2025		Briefing concurrents : Briefing papier remis à la prise des road books
5 Sept 2025	15h00	Départ du rallye, sortie parc fermé fronton de Tardets
5 Sept 2025	16h55	Arrivée 1 ^{er} étape, entrée parc fermé Licq Atherey.
5 Sept 2025	20h00	Résultats de la 1 ^{ère} étape et ordre et heures de départ de la 2 ^{ème} étape
6 Sept 2025	07h40	Départ 2 ^{ème} étape, sortie parc fermé Licq Atherey
6 Sept 2025	16H48	Arrivée 2 ^{ème} étape, entrée parc fermé fronton Mauléon
6 Sept 2025	20h00	Résultats de la 2 ^{ème} étape et ordre et heures de départ de la 3 ^{ème} étape
7 Sept 2025	07h30	Départ 3 ^{ème} étape, sortie parc fermé fronton Mauléon
7 Sept 2025	15H02	Arrivée 3 ^{ème} étape, entrée parc fermé fronton de Tardets
7 Sept 2025		Affichage des résultats 30' après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent
7 Sept 2025	18H00	Remise des prix place de Tardets

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

L'ASAC BASCO-BEARNAIS en qualité d'organisateur administratif et l'ECURIE des CIMES en qualité d'organisateur technique organise les 5 - 6 et 7 septembre 2025, le Rallye National avec participation étrangère dénommé :

69^{ème} RALLYE TT DES CIMES

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA N° en date

Comité d'organisation Présidents : ASAC : Joël DOVALE / Ecurie : Félix BOSOM

Organisateur Administratif : ASAC BASCO-BEARNAIS / Tel : 06 25 24 60 89

<http://www.asac-bascobearnaiss.asso.fr>.

Organisateur Technique : Ecurie des Cimes – BP 1 – 64570 LICQ ATHEREY / Tel : 06 02 22 83 12

<http://www.ecuriedescimes.com>

Permanence du rallye :

Jusqu'au 05 septembre

5 septembre

6 septembre

7 septembre

Au siège de l'ASA à Pau / Tel : 06 25 24 6089

PC Course Licq / Tel : 05 59 28 60 52

PC Course Mauléon / Tel : 05 59 28 18 67

PC Course Tardets / Tel : 05 59 28 55 90

1.1P. OFFICIELS

FONCTION	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CODE ASA
Observateur FFSA	LORRE	Joseph	10935	1202
Président de collège	LABEYRIE	Jean-Claude	1996	1009
Membre du collège	TARRAUBE	Michel	10618	1003
"	GALARD	Bernard	4608	0901
Directeur de course	LUCAS	Gilbert	12948	1003
Directeur de course adjoint DC « nouveau départ »	GROLLEAU	Christian	8049	1003
Adjoint Directeur de course / délégué ES-PC	ROUGIER	Hugues	13220	1013
"	MONNIER	Sylvie	9968	1307
"	PERROT	Elisabeth	6597	1504
Adjoint Directeur de course ES	DESCLAUX	Luc	13302	1003
"	LAGIERE	GILLES		1003
"	PAINVIN	Dominique	7706	1003
"	MELIANDE	Maurice	157142	1014
"	DUBOY	Philippe	123400	1010
"	PERRIN	Eric	29996	1003
Adjoint Directeur de course tricolore	PERROT	José	6570	1504

Adjoint Directeur de course OTT	HERBERT	Jacky	12549	1101
Adjoint Directeur de course Damier	MONNIER	Sylvain	9636	1307
Commissaire technique délégué FFSA	VERRON	Sébastien	46757	1501
Commissaires techniques	COURTIN	Philippe	42190	1504
“	FOURCADE	Alexandre	28760	1006
“	BATARD	Patrick	146650	1013
“	PETINGER	Jean-Marc	236553	0914
Commissaire technique Rallye 2	MARIE-HEGUY	Jean-Marie	29577	1010
Chargé des relations avec les concurrents	DOYEN	Sylvie	154219	1003
“	MARCHAND	Lauren	168394	1003
Responsable Parcs	LAXAGUE	Jacques	165604	1003
Médecin PC	JAYAIS	Pascal		
Responsable classements	BOUGEOIS DUCROCQ	Monique Frédéric	132559 19399	1004 1004
Contrôle PUBS	MONNIER	Sylvain	9636	1307
Chargé relation presse	AROSTEGUY	Christophe		

1.2P. ELIGIBILITE

Le 69^{ème} RALLYE TOUT-TERRAIN DES CIMES compte pour :

- Le Championnat de France des Rallyes Tout Terrain 2025
- Le challenge Rallye 2 roues motrices Rallye TT 2025
- Le Trophée Rallye 4x4 Rallye TT 2025
- Le Challenge SSV Rallye TT 2025
- Le trophée des Copilotes Rallye TT 2025
- Le trophée des Copilotes 2 roues motrices Rallye TT 2025
- Le trophée des Copilotes Rallye 4x4 Rallye TT 2025
- Le trophée des Copilotes SSV Rallye TT 2025
- Le Championnat des Rallyes Tout Terrain du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine
- Le Challenge des commissaires du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications.

Vérifications administratives : le 05 / 09 / 2025 de 10h00 à 13h40 à Tardets, lieu à définir.

Vérifications techniques : le 05 / 09 / 2025 de 10h20 à 14h00 au marché couvert de Tardets.

Les vérifications finales seront effectuées : Garage LARRAGNEGUY – Route Alos – 64470 TARDETS

Taux horaire : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conformément au règlement FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5P.

Tout concurrent qui désire participer au 69^{ème} RALLYE TOUT-TERRAIN DES CIMES doit adresser au secrétariat de l'ASA la demande d'engagement ci jointe dûment complétée avant le 29/08/2025 minuit (cachet de la poste faisant foi).

ASAC BASCO-BEARNAIS – Adresse à définir

Tel : 06 25 24 60 89 Mail : asacpau@orange.fr

3.1.10P

Le nombre d'engagé est fixé à : 100 voitures

3.1.11.1P.

Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 580 euros
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 1160 euros

Remboursement des droits d'engagement : les droits d'engagement sont entièrement remboursés aux candidats dont l'engagement aura été refusé, aux candidats qui ne retirent pas leur roadbook, au cas où l'épreuve n'aurait pas lieu. L'organisateur technique remboursera la moitié des droits d'engagement aux concurrents qui, après avoir retiré leur roadbook, ne se présentent pas au départ de l'épreuve.

3.1.12P.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. **Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'ECURIE DES CIMES.**

3.3P : Ordre de départ

Conforme au règlement du championnat de France des rallyes tout terrain

3.3.2 P : Attribution des numéros

Conforme au règlement du championnat de France des rallyes tout terrain

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement technique des rallyes tout terrain FFSA

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard FFSA.

Il ne sera délivré qu'une plaque de véhicule d'assistance numérotée par voiture engagée. Seuls les véhicules d'assistance dont la plaque **sera collée sur le pare-brise** seront autorisés à rentrer dans les parcs

d'assistance. La voiture engagée ne peut-être dépannée que dans l'un des parcs d'assistance où seront autorisés les véhicules d'assistance.

Les assistances seront interdites en dehors des sites prévus à cet effet. Les équipes d'assistance seront tenues de RAMASSER TOUTE TRACE DE TERRE OU BOUE laissées après chaque intervention et de les déverser dans les bennes dédiées installées à chaque parc d'assistance.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1 Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2 Publicité

Les publicités obligatoires ou facultatives seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le 69^{ème} RALLYE TOUT-TERRAIN DES CIMES représente un parcours total 321,55 kms, dont 214,45 kms de liaison.

Ce rallye est divisé en 3 étapes, 6 sections et comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 107,100 kms de spéciales.

Les épreuves spéciales sont : SALHAGAGNE / LAPITXAGA / SOHUTA / ST GREGOIRE URDINARBE / IRURI-MAIDALENA / SATXAGA BERRIA

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement du championnat de France des rallyes tout terrain.

Rappel : le nombre de passage par Epreuve Spéciale est limité à 3.

6.2.6P

Les reconnaissances VTT, MOTOS et QUADS seront AUTORISEES à partir du Mercredi 03 septembre 2025. Le mercredi 03 septembre, les reconnaissances seront autorisées pour les spéciales de Salhagagne, Iruri-Maidalena et Satxaga-Berria de 08h00 à 18h00.

Le Jeudi 04 septembre 2025, les reconnaissances seront autorisées :

- **de 08h00 à 18h00 pour la spéciale de St Grégoire Urdinarbe**
- **de 09h00 à 12h00 pour la spéciale de Sohuta**
- **de 14h00 à 17h00 pour la spéciale de Lapitxaga.**

Chaque équipage recevra (si règlement joint à la demande d'engagement) avec la remise des road-books, deux autocollants « reconnaissances » à apposer sur les motos ou les quads et deux bracelets numérotés qu'il devra porter au poignet pendant toute la durée des reconnaissances. SEULS, ces véhicules pourront emprunter les pistes AUTORISEES dans le cadre des reconnaissances.

Tout manquement constaté par des juges de fait, pourra entrainer une sanction par le collège des commissaires sportifs, conformément à l'article 6.2 de la réglementation générale des rallyes.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement du championnat de France des rallyes tout terrain

7.1.8P

Les road books seront distribués au café ALFITCHA à Licq Atherey (0559286137) le 02 septembre à partir de 16h00, le 03 septembre à partir de 07h00 avec les deux bracelets pour pilotes/copilotes et les deux autocollants par voiture engagée qui devront être apposés sur les véhicules de reconnaissance.

L'ensemble des documents concurrents (plaques de course, assistance, consignes, stickage des véhicules) seront remis avec les road books.

7.2P Disposition générales relatives aux contrôles :

7.2.11P

Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaires de route : chasubles et badges indiquant la fonction
- Chefs de poste : chasubles et badges indiquant la fonction
- Organisateurs techniques : chasubles et badges indiquant la fonction

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA. *

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement du championnat de France des Rallyes Tout-Terrain.

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix seront crédités aux ayant droits après le rallye PAR VIREMENT BANCAIRE (joindre impérativement un RIB à l'engagement pour le virement) .

Primes d'arrivée :

Le montant des primes distribuées sera calculé en fonction du nombre d'engagés partants.

Pour exemple, les tableaux ci-dessous indiquent :

- le montant des primes d'arrivée prévues pour un nombre de 100 équipages partants soit 12 150 €.
- le montant des primes d'arrivée prévues pour un nombre de 60 équipages partants soit 7240 €.

PRIX 10.1.P : Les primes d'arrivée seront calculées en fonction du nombre réel de partants.
--

Exemple de primes pour un nombre de					60	partants					
Primes d'arrivée	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total		
Scratch catégorie Championnat (T1A/T3 confondus)	100 €	80 €	60 €						240 €		
(T3 1A-1B-S) - T1B - T2/T2B et T2B+ confondus - SSV série avec fiche d'homologation											
Si moins de 5 partants	178 €	128 €	93 €						398 €		
Si au moins 5 partants	355 €	255 €	185 €						3 180 €		
Si au moins 10 partants				130 €	120 €				1 000 €		
Si au moins 15 partants						105 €	75 €	50 €	920 €		
total groupe catégorie Championnat	455 €	335 €	245 €	130 €	120 €	105 €	75 €	50 €			
Total autres groupes (T1B - Trophée 4X4-SSV)	355 €	255 €	185 €	130 €	120 €	105 €	75 €	50 €			
Classes											
Nbre de classes	19										
Si au moins 3 partants	50 €								950 €		
Si au moins 5 partants		25 €							475 €		
Si au moins 7 partants			25 €						475 €		
									Total	7 240 €	

Exemple based on 60 starters										
Prize money	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total	
Scratch classification Championship categories (T1A, T3 mixed)	100 €	80 €	60 €						240 €	
Groups T1A/T3 mixed (T3 1A-1B-S)- T1B - T2/T2B/T2B+ mixed – stock SSV										
if less than 5 starters	178 €	128 €	93 €						398 €	
If at least 3 starters	355 €	255 €	185 €						3 180 €	
If at least 10 starters				130 €	120 €				1 000 €	
If at least 15 starters						105 €	75 €	50 €	920 €	
total championship group	455 €	335 €	245 €	130 €	120 €	105 €	75 €	50 €		
total others groups (T1B – Trophy 4x4-SSV)	355 €	255 €	185 €	130 €	120 €	105 €	75 €	50 €		
Class										
Class	Number of classes	19								
If at least 3 starters	50 €								950 €	
If at least 5 starters		25 €							475 €	
If at least 7 starters			25 €						475 €	
								Total	7 240 €	

Exemple de primes pour un nombre de 100 partants									
Primes d'arrivée	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
Scratch catégorie Championnat (T1A/T3 confondus)	165 €	135 €	100 €						400 €
Groupes (T1A/T3 confondus (T3 1A-1B-S) - T1B - T2/T2B et T2B+ confondus - SSV série avec fiche d'homologation									
Si moins de 5 partants	295 €	213 €	155 €						663 €
Si au moins 5 partants	590 €	425 €	310 €						5 300 €
Si au moins 10 partants				220 €	195 €				1 660 €
Si au moins 15 partants						175 €	130 €	85 €	1 560 €
total groupe catégorie Championnat	755 €	560 €	410 €	220 €	195 €	175 €	130 €	85 €	
Total autres groupes (T1B - Trophée 4X4-SSV)	590 €	425 €	310 €	220 €	195 €	175 €	130 €	85 €	
Classes									
Nbre de classes	19								
Si au moins 3 partants	85 €								1 615 €
Si au moins 5 partants		45 €							855 €
Si au moins 7 partants			40 €						760 €
								Total	12 150 €

Exemple based on 100 starters									
Prize money	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
Scratch classification Championship categories (T1A, T3 mixed)	165 €	135 €	100 €						400 €
Groups T1A/T3 mixed (T3 1A-1B-S)- T1B - T2/T2B/T2B+ mixed – stock SSV									
if less than 5 starters	295 €	213 €	155 €						663 €
If at least 3 starters	590 €	425 €	310 €						5 300 €
If at least 10 starters				220 €	195 €				1 660 €
If at least 15 starters						175 €	130 €	85 €	1 560 €
total championship group	755 €	560 €	410 €	220 €	195 €	175 €	130 €	85 €	
total others groups (T1B – Trophy 4x4-SSV)	590 €	425 €	310 €	220 €	195 €	175 €	130 €	85 €	
Class	Number of classes		19						
If at least 3 starters	85 €								1 615 €
If at least 5 starters		45 €							855 €
If at least 7 starters			40 €						760 €
								Total	12 150 €

Primes spéciales :

Un montant de 800 € sera distribué en *Primes Performance* et *Primes Participation* quelque soit le nombre de partants. Ces primes se répartissent de la façon suivante :

- **Primes Performance** : chaque vainqueur de groupe aura dans la spéciale qui lui est attribuée, une prime de 100 euros s'il réalise le scratch.

ES1 SALHAGAGNE	1^{er} TROPHEE 4X4	100 EUROS
ES2 LAPITXAGA 1	1^{er} CHALLENGE SSV	100 EUROS
ES3 SOHUTA 1	1^{er} CHALLENGE 2 ROUES	100 EUROS
ES7 ST GREGOIRE URDINARBE 2	1^{er} CHAMPIONNAT T1A	100 EUROS

- **Primes Participation** :

ES9 SATXAGA BERRIA 1	le 35ème temps de la spéciale	100 EUROS
ES10 IRURI MADALENA 2	le 30ème temps de la spéciale	100 EUROS
ES11 SATXAGA BERRIA 2	le 25ème temps de la spéciale	100 EUROS
ES12 IRURI MADALENA 3	l'avant dernier temps de la spéciale	100 EUROS

Ces primes sont conservées même en cas d'abandon par la suite.

Ces primes sont cumulables à la prime d'arrivée.

En cas d'ex æquo, la prime sera remise à celui qui aura signé le meilleur temps sur l'ES 1.

En cas de neutralisation ou d'annulation de spéciale, la prime ne sera pas distribuée.

Elles seront attribuées en fonction des classements officiels après pénalités.

Tout équipage recevant une pénalité sur la spéciale donnant droit à la prime annule l'attribution de la prime. La prime n'est pas redistribuée.

Trophée :

Un trophée sera remis à chaque catégorie (scratch, groupes et classes) et au minimum à chaque récipiendaire d'un prix en espèces. Une coupe récompensera une équipe de commissaires.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 7 Septembre 2025 à 18h00 sur la Place de TARDETS.



69^{ème} RALLYE DES CIMES
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025

[illegible]

[illegible]

